



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 15 octobre 2019

Objet : _____ **Session**

Le Département du Loiret va réaliser 21 opérations de sécurité routière

Lors de la session des 14 et 15 octobre 2019, l'Assemblée départementale a adopté son troisième Programme Pluriannuel des Aménagements de Sécurité (PPAS). Ce document comprend de nombreuses actions à mener, avec pour objectif de lutter contre l'insécurité routière.

Le nouveau PPAS3 voté comprend la réalisation de 21 opérations, pour un montant total de travaux estimé à plus de 10 M d'€.

À titre d'exemple, le Département prévoit la création d'un giratoire sur la commune d'Artenay à l'horizon 2020, pour un montant de 1,4 M€. Un autre giratoire sera aménagé sur la commune de Sully-sur-Loire, représentant un coût total de 0,9 M€.

La lutte contre l'insécurité routière est un enjeu majeur de la politique des infrastructures, dans le cadre du projet de mandat. La diminution des accidents, de leur gravité et du nombre de morts sur les routes du réseau Loirétain est une volonté forte du Département. L'objectif affiché pour ce mandat est la résorption des points d'accumulation d'accidents en rase campagne sur les routes départementales.

Ce programme d'aménagement permettra de traiter toutes les zones accidentogènes connues à ce jour. En effet, le Département réalise chaque année un bilan de la sécurité routière sur le réseau routier départemental et pourra être amené à intégrer de nouveaux aménagements si nécessaire à la résorption des points noirs.

Chiffres clés

21 opérations à réaliser

Plus de **10 M d'€** consacrés aux opérations

Contact presse :
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr